

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE GRANBY

Règlement numéro 0<-2020 modifiant le Règlement numéro 0877-2019 visant le projet « Dans ma rue, on joue! » afin de remplacer le plan des rues de la Ville

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été donné le 8 septembre 2020;

ATTENDU QU'un projet de règlement a été déposé le 8 septembre 2020, le tout conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*;

LE < 2020, LE CONSEIL DÉCRÈTE CE QUI SUIT:

1. Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.
2. Le Règlement numéro 0877-2019 est modifié en remplaçant l'annexe « 2 » intitulée « Dans ma rue, on joue! », tel que représentée à l'annexe « A » du présent règlement, visant les modifications des rues suivantes :
 - rue Laurent;
 - rues Cyr et Fernandel;
 - rue Palmer-Cox; et
 - rue du Mont-Brome.
3. Le Règlement numéro 0877-2019 n'est pas autrement modifié.
4. Le présent règlement entre en vigueur selon la loi.

Pascal Bonin, président de la séance

Granby, ce

M^e Joannie Meunier, assistante-greffière

Pascal Bonin, maire

M^e Joannie Meunier, assistante-greffière

PROVINCE DE QUÉBEC

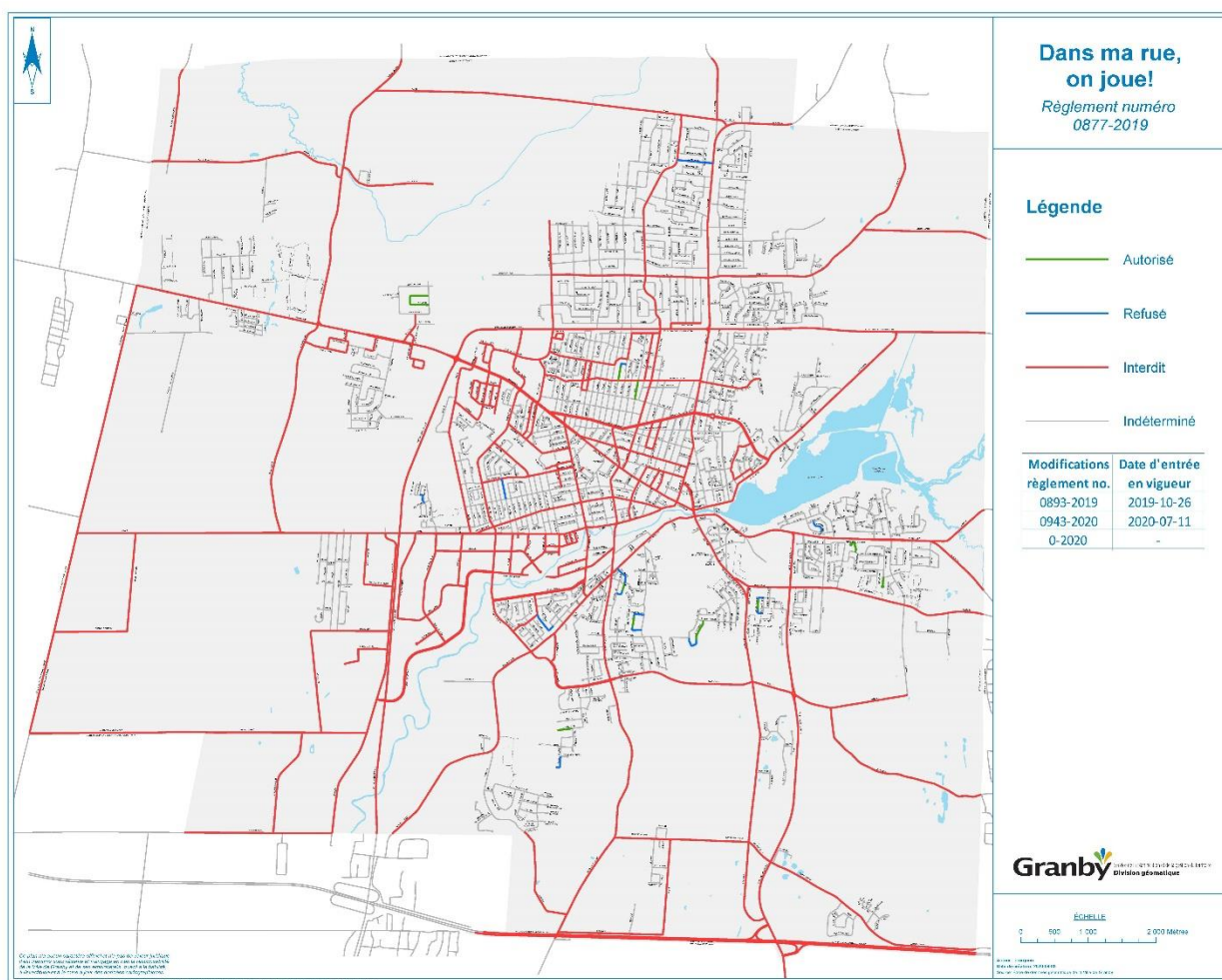
VILLE DE GRANBY

ANNEXE « A »

Règlement numéro 0<-2020 modifiant le Règlement numéro 0877-2019 visant le projet « Dans ma rue, on joue! » afin de remplacer le plan des rues de la Ville

ANNEXE « 2 »

Dans ma rue, on joue!



Pascal Bonin, président de la séance

M^e Joannie Meunier, assistante-greffière

Granby, ce

Pascal Bonin, maire

M^e Joannie Meunier, assistante-greffière